



DESHERBANT COURS, ALLEES...

500 g/l (51,97 % m/m) Acide pélargonique (acide nonanoïque) (N° CAS 112-05-0). N°AMM : 2170243
sous le nom Bromory (Déteur de l'homologation : JADE Jardin Agriculture Développement

Utilisation

Le désherbant PROTECTA est idéal pour détruire les mauvaises herbes et les mousses dans vos allées, votre cours ou sur votre terrasse. Composé d'acide pélargonique, il agit par contact en desséchant les plantes visées. Sa forte concentration garantit une efficacité rapide avec un effet visible dès 23h après l'application. Composé de principes actifs 100% d'origine végétale, il permet à vos animaux domestiques de revenir rapidement sur la surface traitée, dès que le produit est sec.

Méthode d'application

1. Identifier la superficie à traiter pour connaître la quantité d'eau et de produit nécessaire, selon l'échelle suivante : 22,5 ml de désherbant pour 0,5 l d'eau pour 10m² pour les mauvaises herbes.
2. Remplir le pulvérisateur avec la moitié de la quantité d'eau nécessaire pour le traitement de la surface.
3. Ajouter la quantité recommandée de désherbant, selon les proportions définies précédemment.
4. Agiter énergiquement, puis rajouter la seconde moitié d'eau nécessaire au traitement.
5. Appliquer immédiatement, en agitant régulièrement.

Le désherbant doit être appliqué sur feuillage sec, à l'aide d'un pulvérisateur. Pour une efficacité optimale, privilégier une journée lumineuse pour le traitement. Le désherbant agissant par contact, bien faire attention à ce que toute la plante soit bien traitée. Ne pas diriger l'application de la préparation vers les parties vertes des cultures. Éviter toute dérive de pulvérisation (projection) et de ruissellement vers les plantes voisines. Le produit contient un acide qui peut attaquer certains matériaux riches en calcaires (marbres, dalles...). Pour un résultat optimal, traiter les mauvaises herbes à leurs premiers stades (taille inférieure à 10 cm). Ne pas entreposer le produit dans un lieu où les températures sont susceptibles de descendre en dessous de 8°C. Éviter de traiter en cas de pluies annoncées ou de vent supérieur à 15 km/h. Ce produit ne migre pas vers les racines et n'est pas résiduaire. Il détruit les parties aériennes mais n'empêche pas les repousses et la germination des graines. Renouveler l'application si nécessaire. Délai de rentrée : attendre le séchage complet de la zone traitée. Usages et doses homologués : Désherbage : 22,5 ml/10 m² pour jardin d'amateur, usages non agricoles (allées PJT, cimetières, voies), jardin d'amateur (allées PJT, cimetières, voies), arbres et arbustes (plantations pleine terre), arbres et arbustes (pépinières pleine terre), cultures ornementales (intercultures), cultures ornementales (zones cultivées). Destruction des mousses : 18 ml/10 m² pour les traitements généraux. 4 applications maximum par an sur les mauvaises herbes et 2 sur les mousses. Respectez un intervalle de 14 jours entre deux applications.

Période d'utilisation : de janvier à août

ARMOSA SAS : Zac de la plaine 13440 CABANNES
04 90 02 16 20 / info-fr@armosa.eu / www.armosa.eu

MAJ 05/05/2020



SUPPORT

Liquide

UTILISATION

Désherbant

CIBLE

Mauvaises herbes

USAGE

Grand public

ZONES D'UTILISATION

Cours, allées et terrasses

RÉFÉRENCE

HB-PEL-01022 : 450 ml
HB-PEL-01023 : 900 ml

